

Publié sur le site internet de la commune le .....  
Le Maire  
Frédéric VALLOS

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2023-080

### Séance du 11 SEPTEMBRE 2023

#### Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19  
En exercice : 19  
Présents : 15  
Qui ont pris part à la délibération : 18  
Date de la Convocation : 04/09/2023  
Convocation affichée et diffusée le : 04/09/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

**PRESENTS** : M. VALLOS Frédéric, Mme BOURDELEAU Alexandra, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie-Claude, M. JACQUET Alain, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

#### ABSENT EXCUSE

M. AKNIN Daniel

#### POUVOIR

Mme BRUYAS Séverine a donné pouvoir à Pascale Gautier Will  
Mme MARTIN GAJAC Corinne a donné pouvoir à Frédéric Vallos  
M. GAY Richard a donné pouvoir à Sylvain Perraud

M. Sylvain PERRAUD a été nommé secrétaire de séance.

#### **Objet : Eclairage public - SIEA**

Par courriel du 08 septembre 2023 nous avons reçu une étude théorique relative à la modernisation du réseau d'éclairage public sur notre Commune.

Celle-ci est basée sur l'état actuel de notre parc et présente diverses simulations, établies à partir de deux scénarios techniques possibles. Les plans de financement sont présentés à titre indicatif. Le coût des travaux, ainsi que le montant de la participation communale seront confirmés ultérieurement, en fonction du périmètre de l'étude engagée et des conditions du marché en vigueur.

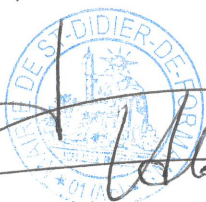

Même si celui-ci ne sera pas engageant, le SIEA a besoin d'obtenir dans les meilleurs délais un avis de notre Commune sur ce sujet. Il permettra au SIEA en effet de finaliser le dossier du dispositif de financement intracting auprès de la Banque Des Territoires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Donne un accord de principe sur le SCENARIO OPTIMAL
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis au SIEA
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à la Préfecture de l'Ain

Ainsi fait et délibéré le 11 septembre 2023

Pour extrait conforme,  
Le Maire  
Frédéric VALLOS



le secrétaire de séance  
Sylvain PERRAUD

